

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 JANVIER 2017

2017/03 - COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE «VIVRE LA VILLE» - COMPOSITION - MODIFICATION

Par délibérations n°2015/02 du 21 janvier 2015, n°15/24 du 26 janvier 2015 et n°15/134 du 13 avril 2015, le Conseil Communal et le Conseil Municipal ont créé et fixé la composition de la commission extra-municipale «Vivre la ville» de la Commune associée de Lomme.

A la suite de la démission de Madame Véronique PARABOSCHI de son mandat de Conseillère communale, il convient de procéder à son remplacement au sein du collège des élus.

Il est proposé de remplacer Madame Véronique PARABOSCHI par Monsieur Philippe DUEZ.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **ARRETER** la nouvelle composition comme suit :

Collège de 6 élus du Conseil Communal de Lomme :

4 élus du Groupe majoritaire :

- Monsieur Roger VICOT
- Monsieur Cédric BERLEMONT
- Monsieur Guy ORIOL
- Monsieur Jorgé ROJAS

1 élu du groupe « Lomme Bleu Marine » :

- Madame Nathalie ACS

1 élu du groupe « Lomme de demain » :

- Monsieur Philippe DUEZ

Collège de 6 personnalités :

- Monsieur Stéphane SOYEZ
- Monsieur Victor MARTINS FILIPE
- Madame Anne CRÉQUIS
- Monsieur Benoit DRION
- Monsieur Thierry ANTOINE
- Madame Yamina LARBI

ADOPTE A L'UNANIMITÉ,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme